
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 28 octobre 2020

Résolution: CE20 1638

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'évaluation de rendement (RCG 15-075), l'évaluation de rendement insatisfaisant de la compagnie Service de remorquage Longueuil inc. réalisée par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dans le cadre du contrat de service pour la fourniture de services pour le remorquage et l'entreposage de véhicules de délit (CG17 0012) de l'appel d'offres 15-14809. Cette compagnie sera inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter de la date de la résolution du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1208812003
/pl

Benoit DORAIS

Président du comité exécutif



Emmanuel TANI-MOORE
Greffier adjoint

Emmanuel TANI-MOORE

Greffier adjoint

COPIE CERTIFIÉE


GREFFIER DE LA VILLE